

<https://www.acdn.net/spip/spip.php?article1231>



Valéry Giscard d'Estaing, le seul président français à avoir compris la dissuasion nucléaire

- Accueil - Actualités - Articles d'actualité -
Date de mise en ligne : vendredi 4 décembre 2020

Copyright © www.acdn.net - Tous droits réservés

En mai 1980, un an avant de quitter le pouvoir malgré lui, Valéry Giscard d'Estaing organisait des manoeuvres destinées à tester le recours à l'arme nucléaire. Elles lui offrirent l'occasion d'en mesurer l'absurdité, qu'il révèle dans ses mémoires.



Officiellement, depuis leur origine, les armes nucléaires françaises, n'ont jamais servi qu'à dissuader un ennemi potentiel d'attaquer la France et de l'envahir, comme en 1870, 1914 et 1940. « Si vous attendez à nos "intérêts vitaux", nous vous le ferons payer en détruisant vos villes » : le discours de la "stratégie anti-cités" semblait clair. En réalité, il était loin de l'être.

En effet, d'une part les "intérêts vitaux" n'étaient jamais définis, on ne savait pas où ils commençaient - sur la ligne Oder-Neisse, sur le Neckar, le Rhin, la Marne ou la Seine ? Peut-être était-ce sur la Gironde ? D'autre part, l'ennemi désigné du temps de la "Guerre froide" était lui-même doté d'armes nucléaires bien plus nombreuses et plus puissantes ; si l'on avait anéanti une ou plusieurs de ses cités, il n'aurait pas manqué de nous en faire autant, en pire. Cette "dissuasion du faible ou fort", fondée sur le principe d'une première frappe massive, condamnait donc la France à subir une destruction physique au nom de sa survie politique. Curieuse façon de défendre nos "intérêts vitaux" !

Pour contourner cette absurdité, on eut l'idée d'inventer des armes nucléaires capables de frapper les troupes de l'ennemi, plutôt que ses cités. Ce furent les missiles *Pluton*. Mais quand l'armée française en fut dotée, début 1975, le Premier ministre de l'époque, Jacques Chirac, fit savoir que pour les rendre réellement "dissuasives", l'armée devait se préparer à les utiliser effectivement sur le champ de bataille, et que le chef de l'Etat ne devrait pas hésiter à en donner l'ordre en pareil cas. De là à en faire des armes d'emploi destinées à rétablir un équilibre rompu par la poussée ennemie, il n'y avait qu'un pas, vite franchi par les stratèges et certains responsables politiques. Pourquoi se priver de l'appoint de ces armes si l'on en disposait ? On se mit à parler de "missiles tactiques". Un débat souterrain eut lieu.

Mais, "tactiques" ou "préstratégiques", ces armes étaient-elles opérationnelles ? En cas d'attaque venue de l'Est, à quel moment les militaires seraient-ils amenés à en demander l'emploi au président de la République ? Pour en avoir le coeur net, le président Giscard d'Estaing fit organiser en mai 1980 des manoeuvres militaires, dans la zone de la RFA encore occupée par la France. L'état-major des Bleus dut se rendre à l'évidence : si les Bleus utilisaient leurs armes tactiques pour stopper les chars ennemis (par hypothèse quatre fois plus nombreux), les Rouges riposteraient

avec les leurs, en pire. Car les bougres en avaient aussi, des missiles tactiques. Donc mieux valait ne pas s'en servir et replier les troupes sur le territoire français, dans l'espoir d'y poursuivre le combat avec des armes conventionnelles. Confiné à l'Élysée avec une grippe carabinée qui le privait d'une bonne partie de ses moyens, Giscard attendait au-dessus du PC Jupiter la demande d'autorisation. Elle ne vint jamais.

Le président en tira la leçon, qu'il révéla plus tard dans ses mémoires. Mais il révéla aussi une autre conclusion encore plus radicale à laquelle il était parvenu (avant même, semble-t-il, ces manœuvres de mai 1980) : pour ne pas provoquer la destruction de la France, il s'était résolu à ne jamais utiliser *en premier* aucune arme nucléaire, ni tactique, ni stratégique. Mais comme la fonction dissuasive de ces armes reposait précisément sur leur emploi *en premier*, c'est à la capitulation que VGE s'était résolu en cas de défaite "conventionnelle" - remarquant à juste titre que la France s'est relevée de plus d'une occupation dans son histoire, alors qu'elle ne se serait pas relevée de son anéantissement :

*"(Et puis, concernant la destruction mutuelle assurée, quoi qu'il arrive -et j'écris cela entre parenthèses pour souligner que cette décision a toujours été enfouie au fond de moi-, **quoi qu'il arrive je ne prendrai jamais l'initiative d'un geste qui conduirait à l'anéantissement de la France.** Si sa destruction était entamée par l'adversaire, je prendrais aussitôt la décision nécessaire pour la venger. Mais, autrement, je veux laisser à... la fidélité à leurs convictions alors cachées de ses habitants l'ultime chance de faire revivre un jour la culture française.)" (Le pouvoir et la vie, Tome II, 1991, p. 210)*

En clair : si la guerre froide était devenue chaude et si les tanks du pacte de Varsovie avaient entrepris d'envahir la France, le président de la République n'aurait envoyé aucun "ultime avertissement" (la formule sera officialisée en 1981, après l'élection de François Mitterrand) nucléaire aux dirigeants soviétiques en bombardant leurs chars, et en cas d'invasion, il aurait capitulé plutôt que de bombarder leurs cités. A l'anéantissement de la France, il aurait préféré l'occupation. Comme en juin 40. On cache ses convictions à l'occupant, on lui résiste secrètement en attendant des jours meilleurs, et pour finir on se relève d'une occupation. Pas d'un anéantissement.

C'est le bon sens même. VGE semble pourtant le seul de nos présidents à en avoir été frappé.

Sans doute n'entraîna-t-il pas dans les intentions du mémorialiste Giscard d'Estaing de mettre en cause la stratégie française dite "de dissuasion" qu'il assumait lorsqu'il était "aux manettes". Durant son septennat, du 27 mai 1974 au 21 mai 1981, il ordonna l'exécution de 62 explosions atomiques dont 9 aériennes (1370 kt) et 53 souterraines (849 kt) d'une puissance totale minimale de 2219 kt (2,22 Mt) soit 0,87 kt (870 tonnes d'équivalent TNT) par jour de mandat, à la cadence d'un "essai" tous les 41 jours (Source : Paolo Scampa).

Il n'empêche, son aveu post-présidentiel l'atteste : contre un ennemi déterminé qui la possède aussi, la bombe atomique ne sert rigoureusement à rien. Ni comme arme de bataille, ni comme arme dissuasive. Au contraire, il faut éviter de s'en servir, sous peine de suicide collectif. Cela, VGE l'avait compris. C'est son plus grand mérite et il lui survit.

Dans le seul cas d'emploi admis par lui, le pire de tous, l'arme nucléaire n'est pas une arme de dissuasion, mais de vengeance. L'arme de Samson s'ensevelissant avec son ennemi sous les ruines du temple. Mais même cet usage ne paraît pas réaliste, quoi qu'en dise VGE. Car employer l'arme contre les villes d'un ennemi qui aurait lui-même "entamé" la destruction de la France en utilisant l'arme en premier, c'eût été le pousser à "achever le travail" en détruisant complètement notre pays. C'eût été, au sens littéral du terme, la "destruction mutuelle assurée". On peut donc espérer qu'en pareil cas, VGE aurait poussé l'intelligence et le souci de ses compatriotes (et de la culture française...) jusqu'à renoncer à la vengeance.

Valéry Giscard d'Estaing, le seul président français à avoir compris la dissuasion nucléaire

La force de frappe n'est donc rien d'autre qu'un mythe, la "ligne Maginot" de l'ère nucléaire, une ligne de défense d'un coût exorbitant qui non seulement n'empêcherait pas un agresseur d'envahir la France, mais encore l'inciterait à la détruire.

Si cette prétendue "défense" n'avait déjà pas de sens du temps de la Guerre froide, elle en a encore moins aujourd'hui. Le président de la République en exercice, son Premier ministre, son gouvernement, son ministre de la défense devraient écouter la voix de l' "Ex". Et même, pourquoi pas, la voix des Français qui sur ce point pensent comme lui..

Pour dire les choses en bref : Valéry Giscard d'Estaing fut peut-être un grand naïf en matière d' "avions renifleurs", voire en matière de dissuasion nucléaire. Il n'en devint pas moins, sur le tard, le plus sensé, en tout cas le moins dérangé, des présidents français en matière de défense de nos "intérêts vitaux", c'est-à-dire de nos vies.

Ceux qui lui rendront hommage dans les jours à venir feraient bien d'y penser.

Saintes, le 3.12.2020

Jean-Marie Matagne

Post-scriptum :

[Passe d'armes avec la ministre des Armées](#) (Lettre à Florence Parly)